

L'art comme bien public
Sur le dispositif des Nouveaux Commanditaires
Vendredi 29 novembre 2024, Sciences Po Paris

Dans un récent article du *Journal des Arts*, Chantal de Singly, présidente des Nouveaux commanditaires, rappelle que plus de 500 œuvres créées dans ce dispositif s'intègrent aujourd'hui dans l'espace public. Et pourtant, le programme reste assez mal connu du grand public¹.

La séance du 29 novembre avait pour thématique le protocole des Nouveaux commanditaires. Conçue avec Miriam Périer (responsable de la valorisation, de la médiation et des publications en anglais au Centre de recherche international de Sciences Po Paris et diplômée du DU 2023-2024), elle a été l'occasion d'une visite et d'une discussion avec les intervenants suivants :

- Eva BELLINGHAUSEN (directrice de programme École du management et de l'impact de Sciences Po, commanditaire de l'œuvre du photographe Armin Linke, Bibliothèque de Sciences Po)
- Sandrine LANCEREAU (assistante de communication, Bibliothèque de Sciences Po, commanditaire)
- Anne LANGLOIS (médiatrice de la Société des Nouveaux commanditaires, directrice de 40mcube, centre d'art contemporain à Rennes)
- Samuel BIANCHINI (artiste, enseignant-chercheur à l'ENSAD)

Cette rencontre a permis de croiser les regards et les expériences des différents types d'acteurs du dispositif des Nouveaux commanditaires, à savoir les commanditaires, les médiateurs et les artistes.

1ère partie de séance : Témoignage de commanditaires, visite de la Bibliothèque de Sciences-Po

La rencontre a débuté par la visite de la bibliothèque de Sciences Po du campus Saint Guillaume avec Eva Bellinghausen et Sandrine Lancereau. Ces dernières ont été commanditaires auprès du photographe Armin Linke dans le cadre de ce dispositif. La présentation *in situ* des cinq photographies de la série réalisée par l'artiste a été l'occasion de découvrir l'envers du projet fait sur mesure. L'idée centrale était de concevoir une œuvre qui s'intègre à la bibliothèque, qui représente l'identité de Sciences Po, dans le cadre d'un grand chantier de réaménagement de la Bibliothèque. C'est d'ailleurs aussi pour cette raison que la possibilité d'une location d'œuvres a vite été écartée : elles n'auraient jamais fait totalement partie des murs de l'institution.

L'artiste choisi (parmi les 4 ou 5 présentés par la médiatrice du projet) s'est alors lancé dans une série photographique des grandes institutions françaises : le Louvre, Science Po Paris, le siège de la CGT ou encore le bureau dans lequel ont été mariés Napoléon Bonaparte et Joséphine de Beauharnais, aujourd'hui l'un des bureaux de la BNP². Nommé *Inside&Outside*, le travail de Linke observe comment les êtres humains utilisent l'espace et le temps en tant que formes sociales sans jamais être directement présents dans ses compositions. Leur présence se lit par la disposition de petits objets personnels disséminés au sein de la composition. Les questions de modes d'exposition et d'installation sont aussi au cœur de sa réflexion : il met en place des scénarios performatifs où photographies et environnement se répondent. C'est là l'un des paramètres de son œuvre qui ont conquis les commanditaires³.

Présentée depuis mai 2012, la commande a fait l'objet d'un certain nombre de médiations à son inauguration, notamment auprès du personnel de Sciences Po. La réception assez tiède souligne peut-être le manque de communication autour de ce projet financé par les Nouveaux commanditaires. Les

¹ Anne - Cécile SANCHEZ, "Chantal de Singly, présidente des Nouveaux commanditaires", *Le Journal des Arts*, 5 juin 2024.

² Dans la continuité d'un travail antérieur, intitulé *Il corpo dello stato*. Voir, à ce sujet, la publication suivante : <https://www.lespressesdureel.com/ouvrage.php?id=1847&menu=0>

³ Pour une présentation du projet, voir : <http://www.nouveauxcommanditaires.eu/fr/25/132/biblioth%C3%A8que-de-sciencespo>

cartels sont assez succincts et ne précisent pas la connexion qu'il y a entre les 5 photographies. La volonté de l'artiste de faire une œuvre qui s'intègre totalement à son espace d'exposition est si effective qu'elle frôle l'invisibilisation. De plus, les élèves qui étaient présents en 2012 ne sont aujourd'hui plus au sein de l'institution. La transmission de la connaissance de cette commande ne s'est pas faite. L'artiste étant à nouveau contacté dans le cadre d'un réaménagement des espaces pour poursuivre les réflexions sur le placement des œuvres, une revalorisation de l'œuvre pourrait être envisagée. Cette entrée en matière par un cas particulier a permis de matérialiser le protocole des Nouveaux commanditaires explicité en seconde partie de séance.

2ème partie de séance : Séminaire et discussion

● Histoire et contexte de la création des Nouveaux commanditaires - Miriam Périer

En ouverture de séance, Yaël Kreplak rappelle la pluralité des façons de concevoir « le public », qu'on envisage aujourd'hui, dans le domaine culturel, le plus souvent de façon comptable – le public étant alors formé de la somme des visiteurs d'un musée ou d'une exposition, des spectateurs d'un film, des acheteurs d'un ouvrage ou des auditeurs d'une radio, et décrit selon des critères socio-professionnels (catégories d'âge, professions, niveaux d'éducation, etc.). Ces savoirs sont certes utiles pour mieux « cibler » les offres culturelles (faire venir les catégories de publics qui ne viennent pas, s'assurer que les autres restent...), mais cette conception du public relève davantage de l'« audience », au sens anglo-saxon du terme. Or la notion de « public », qui est originellement liée à l'émergence de « l'espace public » au XVIIIe, est sensiblement différente : ce n'est pas une collection d'individus, mais c'est une communauté d'expérience ; ce n'est pas quelque chose qui préexiste à une offre, et qu'on se contenterait de compter / typifier, mais le public se forme, et se reforme, dans la situation d'expérience partagée d'une œuvre.

L'œuvre, le public et l'expérience forment une triangulation dynamique. Et c'est seulement quand on envisage le public sous cet angle-là, en lien avec la notion d'expérience, que l'on peut alors réfléchir à ce que l'art, la culture, nous font – pourquoi cela compte autant pour nous, pourquoi c'est important d'être mis au contact d'œuvres, de propositions artistiques, d'objets culturels d'hier et d'aujourd'hui...

Or, si nous avons les outils pour mesurer le taux de fréquentation d'une institution ou d'une exposition, mesurer le public d'une œuvre, évaluer ses effets sur nous, cela s'avère plus compliqué... On pourrait compter le nombre de personnes qui passent devant une œuvre dans une exposition, mesurer le temps qu'elles y restent, pourquoi pas (et ça a été fait) ! Mais cela ne nous dirait rien de l'expérience qu'elles en ont faite, de la façon dont cet objet en particulier les a affectées (et on ne le sait d'ailleurs pas soi-même de façon immédiate, en général : cela prend du temps, on repense aux œuvres vues parfois longtemps après).

Donc, pour comprendre ce qui nous lie aux œuvres, ce qu'elles nous font, pourquoi elles comptent pour nous, comment elles nous constituent comme leurs publics, il peut être intéressant de tourner le problème autrement : plutôt que d'envisager le public comme « récepteur » ou « destinataire » d'une œuvre, l'envisager comme le coproducteur.

Cette logique est au cœur de la démarche des Nouveaux Commanditaires, qui offre aux citoyens la possibilité de s'engager activement dans la création artistique contemporaine en façonnant une œuvre selon leurs besoins. À ce titre, le dispositif est particulièrement intéressant à examiner, pour faire jouer différentes acceptions de la notion de public, les liens entre esthétique et politique, et les enjeux de la relation entre artiste, public et médiateur.

L'introduction du séminaire a ensuite été dédiée à l'histoire de la création de ce dispositif et du protocole qui en découle, nourri par le travail de recherche de Miriam Périer. La genèse des Nouveaux commanditaires remonte à la fin des années 1980. Le programme naît d'une lacune : la Fondation de France fait le constat d'un désengagement des publics et d'un manque d'accessibilité face à la création

contemporaine hors des grands pôles urbains. François Hers, photographe belge (alors directeur artistique et technique de la Mission photographie de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire) élabore ce dispositif qui donnerait l'opportunité à tous de s'en saisir. Le but est de permettre la création d'œuvres pensées par les citoyens et pour les citoyens, en les engageant et les responsabilisant. Cette action est soutenue pendant 30 ans par la Fondation de France, puis s'autonomise en 2022 avec la création de l'association loi 1901 Société des Nouveaux commanditaires. Il en résulte plusieurs centaines d'œuvres d'art multiformes créées en France métropolitaine et d'outre-mer et à l'étranger (Belgique, Cameroun). Le projet est basé sur une triangulation des acteurs :

- Les commanditaires : citoyens réunis en collectif, commerçants, familles, bibliothèques, écoles ...
- Les médiateurs : professionnels du monde de l'art, proposant leur service à côté de leur activité principale pour faire le lien entre commanditaires et artistes.
- Les artistes : sélectionnés par les médiateurs, selon leur capacité à répondre aux besoins formulés par les commanditaires.

L'idée est de faire naître par la création et la force du collectif une cohésion sociale et locale.

● **Témoignage d'une médiatrice - Anne Langlois**

Cette dimension locale entre particulièrement en résonance avec le parcours de médiatrice d'Anne Langlois. Co-fondatrice du centre d'art contemporain d'intérêt national 40mcube, basé à Rennes, elle est médiatrice Nouveaux commanditaires depuis 12 ans pour la Bretagne. Son centre d'art est un projet ayant à cœur de soutenir et présenter de jeunes artistes contemporains, notamment grâce à la production d'œuvres et d'expositions, de résidences d'artistes et de commissaires. Comme elle l'explique pendant la séance, sa volonté de devenir médiatrice vient d'une remise en question et de la volonté de sortir d'une position d'autorité consistant imposer des œuvres dans l'espace public. Elle se rapproche alors des Nouveaux Commanditaires. Le dispositif s'intègre dès lors aux missions et offres proposées par le centre d'art.

La médiatrice est responsable de l'application d'un protocole en plusieurs étapes. D'abord, la phase dite « d'amorçage » : elle part souvent d'un appel des citoyens à la médiatrice. Une fois le groupe de commanditaires constitué, la médiatrice accompagne la rédaction d'un cahier des charges. Une part importante de son travail consiste à formuler la commande : par exemple, le projet de « fleurir un village » évolue progressivement en tout autre chose (comme l'extension et la réhabilitation de l'école du village comme un espace commun). Il est ensuite chargé de proposer un artiste. S'il est validé par les commanditaires, l'artiste fait une proposition d'œuvre. S'enclenche ensuite une phase de recherche de financements pour aboutir à la production de l'œuvre finale. Ce protocole est très adaptable en fonction du projet des commanditaires.

Les médiateurs agréés par la société des Nouveaux Commanditaires jouent donc un rôle clé dans le dispositif. Aujourd'hui, une quarantaine de médiateurs interviennent sur différents territoires et la moitié des commandes se situent en milieu rural. Le projet peut débuter de deux manières : le médiateur est sollicité par un groupe, ou repère une situation dans laquelle une commande pourrait potentiellement se développer et suggère le dispositif. L'ancrage géographique est central ; le médiateur doit être en mesure de connaître les problématiques et les réalités du territoire sur lequel il intervient. Un seul médiateur est donc chargé de l'accompagnement du projet jusqu'à son terme. Il a pour mission d'accompagner et faire œuvre commune avec les commanditaires, pour les aider à amorcer leur projet, flécher et préciser les problématiques, définir un projet culturel et suggérer des artistes.

Concernant la formation des médiateurs, la transmission du protocole est centrale. L'intéressé doit d'abord être coopté par un médiateur agréé et être validé par le conseil d'administration de la Société des Nouveaux commanditaires. Les médiateurs relais sont ensuite accompagnés le temps d'une à deux commandes par un médiateur agréé. Cette première phase de transmission orale du protocole se

fait sur le terrain, mais aussi dans le cadre de temps de formation proposé par la Société des Nouveaux commanditaires. Les médiateurs sont tous des professionnels de l'art, ayant une bonne connaissance de la création contemporaine (galeriste, directeur de centre d'art, commissaire d'exposition, chargée de projet ...). Il existe aujourd'hui un diplôme universitaire à l'université de Lille, intitulé "Faire œuvre comme on fait société", monté en collaboration avec la société des Nouveaux commanditaires et la structure Artconnexion, qui n'offre toutefois pas la garantie d'accéder au rôle de médiateur. Vis-à-vis des artistes, le médiateur ou la médiatrice a un double rôle : celui de trouver un artiste qui répond aux problématiques précisées dans le cahier des charges, tout en restant vigilant à l'apport de ce projet dans la carrière de l'artiste.

La Fondation de France a financé pendant 30 ans l'amorçage des commandes. Maintenant, c'est la société des Nouveaux commanditaires qui finance cette première partie, qui comprend la rémunération du médiateur ou de la médiatrice pour cette première phase, quelle que soit sa durée. Elle finance également les médiateurs et les artistes par une enveloppe fixe. La côte de l'artiste n'a pas d'incidence sur le niveau de sa rémunération, qui est très correct. Reste à trouver, pour le médiateur et les commanditaires, les financements publics et privés pour couvrir le coût de production de l'œuvre d'art.

● Témoignage d'un artiste - Samuel Bianchini

Les Nouveaux commanditaires constituent, dans la forme coopérative qu'ils proposent, un nouveau défi pour les artistes, bien souvent enthousiastes face à cette proposition. Le témoignage de Samuel Bianchini va dans ce sens : contacté dans le cadre d'une commande passée par la Maison de l'image et du geste, située place Joachim du Bellay à Paris (près des Halles) en 2015, il a créé l'œuvre *À distance*, dispositif interactif qui interroge, précisément, ce qui fait un public⁴. Il réitère en ce moment l'expérience, avec le projet *Réespitation*, co-créé avec le service pneumologie de l'Hôpital La Pitié Salpêtrière. Il travaille cette fois-ci sur une parabole contenant, à l'intérieur, un objet pneumatique en deux poches qui reproduit le mouvement de la respiration humaine. L'idée est de questionner le concept d'empathie respiratoire. Un fil rouge dans la création de Samuel Bianchini semble être la volonté de dépasser la simple vision esthétisante de l'art et de concevoir des œuvres en lien avec des enjeux de société – qu'il s'agisse de la distance sociale dans l'espace public ou des questions respiratoires, qui ont pris une actualité certaine depuis la crise sanitaire de 2019-2020 (que le projet avait toutefois précédée, en étant initié en amont). Samuel Bianchini rappelle à ce titre que le premier public de l'œuvre, ce sont en effet les commanditaires, et que le dispositif repose sur un principe de concernement : l'association aux processus de production des œuvres est pensée comme une clé pour modifier le rapport aux œuvres et à l'art.

Ces deux commandes sont pensées pour revaloriser l'espace dans lequel elles s'intègrent. En ce sens, les projets des Nouveaux commanditaires avoisinent presque des questions d'aménagement territorial et d'urbanisme. La notion d'occupation de l'espace est centrale. La plupart des projets rejoignent une problématique d'usage, comme la *Chapelle du souvenir* créée en 2000 par de John Armleder avec la confrérie des bouchers de Saint Eustache. Cet espace a été repensé dans sa globalité - peintures et mobiliers - pour accueillir la messe annuelle des charcutiers. Aussi, ces œuvres sont, pour certaines, conçues pour évoluer dans le temps avec leur communauté. Cette capacité évolutive des œuvres est, pour Samuel Bianchini, centrale. Un des points communs de ses deux œuvres est la volonté d'interpeller, par des dispositifs interactifs dans l'espace public, le spectateur. Lorsqu'il propose *À distance*, un dispositif d'écran à LED interactif installé dans la vitrine de la Maison du geste et de l'image, l'artiste a pour ambition de lier la maison à son environnement urbain direct. L'écran capte sur 13 mètres les passages et appelle à lui les passants. L'espace rentre alors dans les champs de concernement des riverains, le rendant plus identifiable. On retrouve cette même volonté dans *Réespitation*, qui sera installée dès janvier 2025 dans une salle de la Salpêtrière. Dotée d'un

⁴ Pour une présentation, voir : <http://www.nouveauxcommanditaires.eu/fr/25/228/%C3%80-distances>

capteur puissant, l'œuvre ne s'active qu'à la détection d'un passant. L'enjeu est également de maintenir l'intérêt et la curiosité du spectateur. A mesure que ce dernier s'approche et interagit avec elle, l'œuvre évolue (lumière, son, mouvement). Cela induit une forme d'autonomisation de l'installation vis-à-vis de l'artiste, qui questionne sa position d'autorité. On retrouve cette préoccupation dans la clarté et la précision du discours de Samuel Bianchini, qui n'a pas hésité à partager les détails de la conception technique et matérielle de l'œuvre – alors que d'autres auraient pu faire le choix de ne pas évoquer ces aspects et de s'en tenir à une présentation de l'objet fini, de son apparence et de ses effets (visés ou attestés).

Dans le cas du projet *Réespération*, on compte treize commanditaires et de multiples partenaires. L'enthousiasme d'une œuvre qui touche à l'innovation permet de trouver des financements plus facilement. La pluridisciplinarité des compétences mobilisées fait du projet artistique initial un point de départ vers une émulation créative et scientifique en arborescence. Le projet implique des dynamiques relevant des sciences cognitives, de la médecine, de l'anthropologie, de la science de l'information, de la philosophie. Les recherches nécessaires à la création de l'œuvre semblent prendre la forme d'un laboratoire expérimental. L'élaboration de ce robot a permis d'approfondir des projets de recherches annexes, comme la création de l'outil GANspire, qui génère des dynamiques respiratoires crédibles. Samuel Bianchini travaille également en collaboration avec l'Atelier de broderie Montex, chargé du revêtement de l'œuvre, qui, confronté aux défis techniques, développe un tissu innovant. Le projet engage aussi des réflexions relatives à la sociologie de l'art et des publics. Des capteurs intégrés pourraient même capter de l'information. Parmi les réflexions engagées, on peut mentionner les suivantes : le possible lien empathique de l'homme sur le robot, mais aussi les déplacements, l'attention des publics, la manière de se positionner face à l'œuvre. L'ensemble de ces recherches donneront lieu à des publications scientifiques.

Ce projet, dont les coûts de production et de maintenance s'annoncent onéreux, montre comment les Nouveaux commanditaires permettent de créer des œuvres d'envergure et laissent une grande part de liberté à l'artiste. Le dispositif se dégage en ce sens d'autres formes de soutien à la création contemporaine, comme le 1% artistique, plus compétitif mais aussi plus contraignant puisque les œuvres doivent impliquer peu de coûts de maintenance par la suite.

Conclusion critique / à retenir

Le dispositif des Nouveaux commanditaires émane d'une volonté de laisser aux citoyens la possibilité de se responsabiliser en passant commande d'une œuvre d'art. Il a ouvert, par le principe de triangulation, le dialogue entre artistes et citoyens grâce aux médiateurs. Si le dispositif a déjà permis de nombreux projets d'envergure, il reste cependant assez méconnu du plus grand nombre.

Les Nouveaux commanditaires constituent un apport pour les trois catégories d'acteurs évoqués plus haut. Les artistes, d'abord, bénéficient, par ce biais, d'une porte d'entrée privilégiée pour construire un dialogue direct avec la société. Le dispositif leur propose un nouveau défi par une redéfinition de leur rapport au public. La force du programme repose également sur la volonté de ne pas placer les artistes dans une logique concurrentielle, le choix ne se faisant pas par appel à projet ou concours. On peut cependant questionner la manière dont les artistes proposés sont choisis par les médiateurs et le potentiel favoritisme envers des artistes déjà proches et consacrés par ces réseaux de professionnels du monde l'art. La proposition reste motivée par la subjectivité du médiateur et est révélatrice de ses engagements, notamment en termes de parité et d'inclusion, ce qui peut amener à soulever des questions déontologiques.

Le dispositif bénéficie également aux médiateurs, en leur donnant l'occasion de chapeauter un processus créatif et de mobiliser leurs connaissances curatoriales dans la traduction de problématiques qui ont du sens pour le collectif de citoyens. Il permet de relativiser en un sens le rapport hiérarchique et vertical à la création contemporaine – ce qui ne va pas sans un certain coût, toutefois, lié notamment à la longueur des projets, qui nécessitent un investissement personnel important de la part des médiateurs, qui les mènent toujours en parallèle de leurs autres activités professionnelles.

Enfin, le protocole bénéficie, naturellement, aux commanditaires, qui font l'expérience par ce biais d'une forme de co-création, et de nouvelles formes d'engagement, de responsabilité et de socialité, autour de la commande.

Plus de trente ans après sa création, le protocole des Nouveaux commanditaires se pérennise dans son action et s'élargit. On compte actuellement une vingtaine d'œuvres en cours de création, et un ancrage dans différents pays (Italie, Espagne, Belgique, Allemagne mais aussi Cameroun). Le dispositif ouvre des réflexions sur une nouvelle manière de penser la chose publique. Parmi les pistes de développement évoquées pendant la séance, la question de la responsabilisation pourrait être élargie à des questions de maintenance des œuvres. Déléguée aux citoyens et ritualisée, le soin pourrait devenir une forme d'appropriation de la création et des aménagements de l'espace public.

Bibliographie

BAWIN, Julie. *Art public et controverses. XIX-XXI siècles*, Paris, CNRS éditions, 2024.

BIANCHINI Samuel, LINNMAN Mari. *À distances. Œuvrer dans les espaces publics*, Dijon, Les presses du réel, 2017.

Collectif. *Faire art comme on fait société. Les Nouveaux commanditaires*, Dijon, Les presses du réel, 2013.

FOURMENTRAUX, Jean-Paul. « Entre arts et sciences. Les valeurs de l'interdisciplinarité », *Les enjeux de l'information et de la communication*, n°16/3A, 2015, pp. 83-91.

HERS François. *L'art sans le capitalisme*. Dijon, Les presses du réel, 2011.

HERS, François, *Opération Nouveaux commanditaires*, Dijon, Les Presses du réel, 2023 (nouvelle édition).

JONCHERY, Anne, OCTOBRE Sylvie (dir.). *L'éducation artistique et culturelle. Une utopie à l'épreuve des sciences sociales*, Paris, Ministère de la Culture -DEPS, Les Presses de Sciences Po, coll. « Questions de culture », 2022.

LATARJET, Bernard. « L'aménagement culturel du territoire », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1992, n°5, pp. 124-126. Disponible en ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1992-05-0124-012>

LATOUR Bruno (dir.), *Faire art comme on fait société, Les Nouveaux commanditaires*, Dijon, Les presses du réel, 2013.

NÉGRIER, Emmanuel, *Recherche-Bilan sur le programme Les Nouveaux commanditaires de la Fondation de France*, Observatoire des politiques publiques en Europe du Sud, 2005.

PERIER Miriam. *Les Nouveaux Commanditaires : œuvre politique, œuvre sociétale, œuvre d'art*, mémoire DU Delphine Lévy, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, promotion 2023-2024.

ZASK, Joëlle. *Art et démocratie. Peuples de l'art*, Paris, PUF, 2003.

ZONG MENGUAL, Estelle. *L'art en commun. Réinventer les formes du collectif en contexte démocratique*, Dijon, Les Presses du réel, 2018.